

Lo tserroton

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu **LE CONTEUR** à l'essai depuis deux mois, que nous prendrons l'abonnement par remboursement le 31 janvier.

LETTERE DE LA MI-JANVIER

L'ANNÉE mourante avant de faire dans l'infini, son bond définitif, a jeté sur le globe terrestre, un regard de compassion et voici ce que ce regard signifiait :

— Vers l'avenir, pourquoi tourner vos yeux, cœurs épris des faux biens ? Cet avenir que votre espoir salue, mortels d'un jour, ne vous est pas réservé ; vers le passé abaissez votre vue, voyez l'avenir par la tombe entravée... Le long sommeil vous attend sous l'humble pierre que les siècles vont creuser sous vos pas...

L'année nouvelle, éblouissante et radieuse, parut à son tour ; de sa main levée, elle attira à elle, les regards des mortels d'un jour et dit :

— Ah ! ne craignez pas. Laissez le passé enterrer le passé mort, et n'en conservez que les leçons qui vous ont souvent été dures. Tournez vos regards vers l'avenir et que cet avenir soit fait de foi, de confiance les uns envers les autres, d'entente, de paix, de paix surtout.

L'année 1924 avait fait son entrée. Si les humains, le long des douze mois qui vont se dérouler devant eux, marchent les yeux fixés sur l'avenir qu'elle leur a tracé et le réalisent, l'ère de paix sera ouverte sur notre terre.

— Notre petite bourgade n'a pas vu de changements très apparents depuis d'assez longues années. Le passé y est enterré, ou du moins, y sommeille ferme ; les vieux qui se souvenaient ont pris leur place, et ceux qui leur ont succédé, à part de rares exceptions, ne se préoccupent guère de ce passé.

J'ai eu le plaisir d'en considérer un vestige, retrouvé très inopinément. Ce fut dans la grande maison fermant le village à l'ouest, logeant autrefois postes et télégraphes, prisons, gendarmerie et qui est aujourd'hui, l'élégant magasin de fer Bonatti-Orth, n'était qu'un étroit antre enfumé, encrassé d'où nous autres enfants, qu'il fallait remettre à l'ordre, nous attendions à voir surgir, tout au moins, un croquemitaine...

Quand je dis, autrefois, je remonte le passé de quelques lustres, seulement ; je ne vois pas la nécessité de préciser combien ; ceux qui tiennent à les connaître, feront le calcul facilement, pour les autres, cela n'a pas d'importance.

Or, il est arrivé qu'en débâtant de vieilles poutres retrouvées en un caveau borgne, le personnage qui venait d'y porter une scie sacrilège, aperçut des traces d'inscriptions ; il en manquait une partie. Néanmoins, voici ce qui s'y lit : — je respecte l'orthographe — « ...poutraisons défaits en 1836. Le froment se vend 20 batz le quarteront, le vin 4 batz le pot. Il y a beaucoup de mômiers. On vous fait savoir comme les affaires se tournent. »

Puis suivent des noms de la contrée, en tous temps honorablement connus : Pasche, dont les

armoiries sont deux mains enlacées, Marmillod dont la tradition veut voir le premier de ce nom, venu de Rossinières comme châtelain du Seigneur de l'endroit ; du comte de Gruyère, disent les uns, d'un bailli de Berne, disent les autres.

Peut-être fut-ce en vérité, qu'un comte de Gruyère et le châtelain Marmillod aurait partagé le destin de l'infortuné Michel...

Et d'autres noms encore : Guignet, Doges, qui furent « Nobles d'Oges d'Oron ».

Oron-la-Ville, mi-janvier 1924.

Mme David Perret.



LO TSERROTON

BREGOLET était tserroton de son métier et à maître vè on monsu que l'étai bon por li et po sa fenna. On coup, lo monsu dit dinse a Bregolet :

— Bregolet, t'ânio bin, mâ pu pas tè gardâ.

— Porquie, noûtron maître ?

— Por cein que te djûre trâo avoué lè bite ; t'i adi à sacremeintâ quand t'applève, qu'on derai qu'on è ein einfè. Vu rein de cein. Tè faut via.

Bregolet l'a tant promet de pe rein mé teimpêta que, po fini, lo monsu lâi dit dinse :

— Eh bin ! accutâ mè : Vu asseyi de tè reingadzi, mâ tè faut mè redere ti lè sacremeint que t'a z'on z'u de. Te m'out bin ! ti ! se t'ein âobllie pi ion, tè baillio ton sat. Ora, débliotte.

Et Bregolet l'a comencé à débliottâ.

— Eh bin ! lâi avâi ti lè djuremeint iô i'è mèlliâ lo bon Dieu !

— Mâ, que t'avâi-tè fé, lo bon Dieu !

— Rein, mâ la tserrâire étai pllieinna de pucheint melion quemet la tita et lè tsevu volliâvnt pas teri, et l'âo desè sacredieu et dâi ceintanne d'affère dinse.

— Et pu apri ?

— L'è insurtâ mè camerardo, l'âo dezé pignoufe, chenolhie, pandouère, route et tot lo bataclian.

— As-to tot de ?

— Bin su que na. Bin dâi coup ie dezé à ma fenna tadière, tseguellie, gueniffie !

— Qu'è-te que ta fenna t'avâi fé ?

— Rein dâo tot, mâ vo sède, quand l'affère allève mau, cein mè soladzive de djurâ :

— As-to tot de ? Te sâ, se t'ein âobllie la quuva de ion tè foto fro.

— Atteinde vo vâi, noûtron monsu, ein vaicé oncora onna lottâie.

Et quand la débliottâie l'a ètâ passâie, Bregolet l'a fé :

— Sti coup, crâio que ma Bibllia l'è finya.

— Eh bin ! va, ma, gâ se t'ein âobllie.

Bregolet l'avâi biau sè grattâ la tita, pe rein ne vegnâi.

Et Bregolet s'ein va, tot conteint d'ein itre quitto dinse. Heureusameint que sè crayâi d'avâi rein âobllia.

Tot d'on coup, quand l'arreve à l'ottô, se rappelle qu'ein à âobllia ion. On coup que l'étai ein colère l'avâi de founapet à on camerardo. Remonte lè z'ègrâ quatre pè quatro, eintre dein lo pâilo iô lo monsu dinâve avoué quauque z'amî et va ran pllian vè lo maître.

— Le revigno, que ie fâ dinse.

— Que lâia te oncora ?

— Noûtron monsu, iè âobllia de vo dere Founapet !

Marc à Louis du Conteur.

Le bon sens ! — Une de nos compatriotes, partie toute jeune pour l'Amérique, où elle a passé presque toute sa vie, est rentrée au pays.

Pour régulariser sa situation, il lui faut aller quérrir une pièce d'identité dans sa commune d'origine.

Le secrétaire municipal la reçoit et, saisi du désir de sa visiteuse, lui demande :

— Alo, Madame ou Mademoiselle, quel est votre nom ?

— Miss Jaeten.

— Comment dites-vous ?

— Miss Jaeten.

— Oh ! vous ne devez pas être d'ici.

— Pardone, je suis de cette village.

Alors le fonctionnaire municipal, tendant une feuille de papier et un crayon à sa cliente :

— Ecrivez-moi votre nom là-dessus.

La dame écrit son nom et tend le papier au secrétaire.

— Ah ! c'est comme ça ?... Alors, pourquoi ne dites-vous pas que vous êtes une Jaton ?

P.

IL Y A CENT ANS

M. L. Montariol, de retour à Lausanne, pour s'y fixer, a l'honneur de prévenir le public qu'il a recommencé de donner des leçons de langue française et de lecture ; il accorde les pianos, enseigne les principes de cet instrument, ainsi que ceux de la musique vocale ; les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance peuvent s'adresser au No 42, montée du Grand St-Jean.

Le Sr. Genillard, du canton de Vaud, présentement 10, montée de St-Laurent, patenté par quatre bureaux de santé, a l'honneur d'offrir au public une eau qui détruit promptement les puantes et leurs œufs ; il produira de bons certificats à ce sujet, de même qu'une composition propre à détruire les souris et les rats ; item un savon ou une eau pour détacher toute espèce de graisse sur les habits ou sur les tables à jeu, ou si on le désire, il détachera lui-même ces objets ; item, un nouveau cirage pour bottes, souliers et harnais, qui conserve le cuir, et un cirage pour polir les meubles ; il fabrique différents objets de physique et artifices très amusants en société, qu'il passera au plus juste prix, et plusieurs autres articles. Il raccommode aussi avec ou sans agrafe le cristal, verre, marbre, porcelaine, faïence, etc. Il se transportera où on le fera demander et prie de lui adresser les lettres franches de port.

Les personnes qui désireraient faire coudre des chemises ou autre chose, à un prix modique, sont priées de s'adresser à Nanette Gilliéron, maîtresse d'école, au Petit-Chêne No 4. Mais elle prévient qu'elle ne peut se charger d'ouvrages fins.

Une femme âgée de 25 ans, très douce, offre ses services pour garde-malade, pour les Dames en couches ou autres malades, St-Etienne 9.

Oublié quelque part un bâton dont le bout du